

Ecrit par le 13 avril 2026

Le Syndicat d'Énergie Vaclusien et Enedis s'allient pour accompagner la transformation territoriale



Le **Syndicat d'Énergie Vaclusien (SEV84)** et **Enedis** allient leurs forces dans le but d'accélérer la transition écologique et de moderniser le réseau vaclusien.

Au cours du mois de novembre, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, le SEV84 et Enedis ont établi une Charte d'accompagnement à la transformation territoriale. Cette alliance comprend la signature du Programme Pluriannuel d'Investissement 2026-2029 d'un montant de 5,9M€ et celle d'une convention 'Transition Écologique'.

Ce travail commun a pour objectif de moderniser le réseau, renforcer sa résilience face aux aléas climatiques et accompagner les grandes orientations du territoire vaclusien. Ensemble, les deux entités soutiendront le développement des énergies renouvelables, encourageront l'autoconsommation collective

Ecrit par le 13 avril 2026

et mettront à disposition des outils numériques favorisant la sobriété énergétique.

L'entreprise SerenySun et la commune de Lauris s'allient pour une électricité 'made in Lauris'



La commune de [Lauris](#) vient de signer un contrat de concession avec l'entreprise buccorhodanienne [SerenySun](#) pour la création d'une communauté d'énergie renouvelable qui permettrait le déploiement d'un modèle d'autoconsommation collective à l'échelle locale.

[André Rousset](#), maire de Lauris, et [Donald François](#), président de SerenySun, viennent de signer un contrat d'une durée de 32 ans en faveur du déploiement d'un modèle d'autoconsommation collective à l'échelle locale, permettant une production décentralisée, durable et accessible.

Ecrit par le 13 avril 2026

« Avec cette réalisation dans le domaine de l'énergie, la commune de Lauris confirme son attachement aux circuits courts déjà largement mis en œuvre pour le restaurant scolaire. »

André Rousset

Cette signature promet l'accès à cette énergie par les collectivités, les habitants et les entreprises. Un moyen pour la commune, qui est engagée dans une trajectoire de sobriété et de résilience, de réaffirmer sa position en matière de stratégie énergétique.

5 000 m² solarisés

Les travaux de construction des premières centrales photovoltaïques en toiture débuteront dès l'hiver 2026, avec une mise en service du premier palier de la communauté d'énergie prévue au plus tard le 1er septembre 2026. En tout, 5 000 m² de surface seront solarisés.

Dans un territoire aussi ensoleillé que le Vaucluse et avec une puissance photovoltaïque de 1 370 kWc déployée sur six sites municipaux, dont cinq toitures et un parc au sol, le projet devrait permettre de générer près de 1 760 MWh d'électricité renouvelable chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de plus de 400 foyers.

Une autoconsommation collective de 20 km de diamètre

Ce projet d'autoconsommation collective, qui devrait couvrir une boucle de 20 km de diamètre, diamètre permettra de structurer la distribution locale de cette énergie verte. S'il est prévu que cette dernière soit accessible à tous et qu'elle s'étende à d'autres acteurs publics ou privés, le maire assure que les habitants et acteurs de Lauris seront priorités.

« Cette initiative démontre qu'un territoire peut pleinement s'emparer des enjeux de la transition énergétique et construire un modèle vertueux, fondé sur la production locale, le partage et la coopération. »

Donald François

Une première réunion d'information, ouvertes aux Laurisiens, aura lieu en septembre prochain, suivie par une phase de concertation à l'automne 2025, permettant aux habitants de s'informer et de s'impliquer dans ce nouveau modèle énergétique local.